

**2024-035**SEANCE DU **MARDI 2 AVRIL 2024**

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Le mardi 2 avril 2024, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 19 février 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 27
Nombre de Membres présents : 21	Vote Contre : 0
Pouvoirs : 6	Abstention : 0
	Non votant : 0

**PRESENTS :**

Jean-Luc DUPONT, Eric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Jean-Luc DUCHESNE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Jean-Jacques BILLARD, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BERGER, Marc PLOUZEAU (2024-035 à 2024-043), Olga MARTINEAU, Hélène BELLUT, Françoise BAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE, Eric FLEUREAUX, Gilberte RICHER, Corinne RUFET, Frédéric DAVIET.

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :**

Jean-Marc NARDI pouvoir à Jean-Jacques BILLARD, Jean-Christophe PELLETIER pouvoir à Daniel DAMMERY, Arnaud Nicolas PLANCHON pouvoir à Eric MAUCORT, Jean-François DAUDIN pouvoir à Jean-Luc DUCHESNE, Laurent BAUMEL pouvoir à Françoise BAUDIN, Lucile VUILLERMOZ pouvoir à Corinne RUFET.

**ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :**

Jean-Marc NARDI, Jean-Christophe PELLETIER, Magali DEVAUD, Arnaud Nicolas PLANCHON, Jean-François DAUDIN, Laurent BAUMEL, Lucile VUILLERMOZ, Yoanna DESROCHES.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Christelle LAMBERT

### **Installation de Madame Gilberte RICHER en tant que conseillère municipale**

Suite à la disparition de Madame LUMEAU, il a été proposé le 11 mars 2024 à Monsieur Michaël AUCIEN, suivant sur la liste « Union pour Chinon » de siéger au conseil municipal. Compte tenu de ses obligations professionnelles, il n'a pu accepter cette proposition.

C'est la raison pour laquelle, Madame Gilberte RICHER, suivante sur la liste « Union pour Chinon » a été conviée à rejoindre l'équipe municipale et a accepté.

Monsieur le Sous-Préfet en a été informé par courrier du 21 mars 2024.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ :*

- **PREND ACTE** de l'installation de Madame Gilberte RICHER en tant que nouvelle conseillère municipale.

Fait à CHINON, le 5 avril 2024

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 17/04/2024

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.